



📍 Communauté de Communes du Diois

Communauté de Communes du Diois : un PAT qui s'appuie sur un écosystème solidaire dynamique

La **Communauté de Communes du Diois** est un territoire pionnier sur le plan de l'agriculture et de l'alimentation durables : 55% des fermes sont en agriculture biologique. Globalement, le territoire compte de nombreuses petites fermes avec un système agroécologique avancé. Le territoire compte également de nombreuses aventures collectives à succès : la Biovallée, la Carline, une épicerie bio sous forme de SCIC qui installe une ferme bio sur le territoire, un abattoir géré par ses éleveur.euse.s, une antenne du Grap, la première installation de VRAC en milieu rural, Terre de Liens créé à Die, le festival les rencontres de l'écologie, etc. Le territoire est donc engagé de longue date dans une démarche de résilience alimentaire.

Le PAT a démarré en 2022 et s'est attaché à répondre à quelques problématiques identifiées sur le territoire : la nécessité de coordonner/accorder un foisonnement d'initiatives ; travailler sur les transmissions des exploitations (25% des fermes tenues par des exploitant.e.s de + de 65 ans), mais aussi sur des enjeux de foncier. Une problématique est liée à la petite taille des exploitations qui rend difficile l'approvisionnement en produits locaux des supermarchés et de la restauration collective (réflexion en cours pour développer une plateforme de commandes). Enfin, un autre enjeu est celui de répondre aux besoins du plus grand nombre face à une précarité alimentaire importante.

Dans un premier temps, un important **travail de diagnostic partagé** a été réalisé : 800 personnes ont été rencontrées pendant 1 an. Ce travail de diagnostic a été accompagné par la chambre d'agriculture de la Drôme.

Une **gouvernance unique** a été mise en place, celle-ci est en partie tirée au sort. Un comité de pilotage qui intervient à toutes les étapes est constitué de 4 collèges : acteur.rice.s de l'alimentation, société civile, élu.e.s, partenaires territoriaux. 32 membres dont 4 citoyen.ne.s, 4 associations, 8 acteur.rice.s de l'alimentation toutes et tous tiré.e.s au sort. Seuls 2 collèges ne sont pas encore tirés au sort : celui des élu.e.s (mais la moitié des membres seront ensuite tirés au sort) et les partenaires territoriaux dont les financeurs. Les personnes s'engagent à prendre part au comité de pilotage du PAT pour une durée de 1 an ou 2. En contrepartie de cet engagement, les participant.e.s demandent de l'apport en connaissances.

Un **plan d'action véritablement co-construit** à partir d'ateliers ouverts sur toutes les vallées du diois : 10 ateliers, 165 participant.e.s.

Un **programme d'expérimentation "Mangeuses, Mangeurs"** pour expérimenter des projets liés à l'accès à une alimentation saine pour les personnes les plus éloignées. Les structures disposent d'un budget dédié, la collectivité leur laisse des marges de manœuvre sur la façon de procéder.